

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application des dispositions du décret 2020-011 du 28 mars 2020 prescrivant les déplacements interrégionaux et les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Demeurant à :

Noms des entreprises agricoles :

Adresses des entreprises agricoles :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par **Les Producteurs de pommes du Québec**, suivant les dispositions au décret 2020-011 du 28 mars 2020 prescrivant les déplacements interrégionaux et les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Déplacements interrégionaux entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables (services essentiels) à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés (au sens du 1<sup>er</sup> du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> du décret du 16 mars 2020 portant sur la réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19).

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle (services essentiels) et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (services essentiels) (liste sur le [www.quebec.ca](http://www.quebec.ca)).

Fait à :

Le :                    à            h

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :